

Espace collaboratif des Formations Transports et Logistique

NEWSLETTER N° 2

DÉCEMBRE 2011



SOMMAIRE :

- Mise en place des baccalauréats professionnels 3 ans «logistique » et « transport »
- Le Havre : guide du port
- Le 44 tonnes pour les poids lourds autorisé sous conditions (suite)
- Le port de Lille offre son site à la logistique urbaine
- Abonnement gratuit
- Ouvrage supply chain
- Nouveauté dans les permis de conduite
- Le saviez-vous
- Nouveauté
- Que faire de ses palettes à recycler ?
- Film de calage à coussin d'air recyclable
- Protocole de sécurité
- Guideur : une nouvelle profession pour le transport exceptionnel
- Ouvrage prestations logistiques
- Cartothèque
- Paquet routier
- Maritime
- Le saviez-vous

RÉDACTION

P. VINARD - T. LEFEUVRE
JM. SENAC - P. CATTET

CONTACT

webmastercrm@laposte.net

Naissance de NETINVET Transport/Logistique

Le BTS Transport et prestations logistiques prend progressivement la place de son illustre prédécesseur. Ses contenus reprennent l'essentiel des résultats du projet européen EURO TRANS LOG représentant les principales parties prenantes de la formation professionnelle de huit pays européens. EURO TRANS LOG avait pour objectif principal de développer la transparence des qualifications en produisant des références partagées, c'est-à-dire des contenus communs. Ce travail est terminé. NETINVET prend le relais, avec l'objectif de développer la mobilité des étudiants.

NETINVET est un réseau d'écoles européennes qui partagent les mêmes objectifs et cahiers des charges de formation, qui proposent des stages en entreprises dont la qualité est garantie, et qui sont prêtes à accueillir les étudiants des écoles partenaires. En 2011 ce réseau s'est mis en place en couvrant le domaine du commerce international, le BTS CI en France.

A partir de janvier 2012, une nouvelle branche « Transport/Logistique » s'ouvre. Si votre lycée souhaite bénéficier du soutien d'un réseau organisé et d'un outil de communication efficace pour la recherche et l'accompagnement de la mobilité européenne des étudiants, NETINVET est fait pour vous. Pour découvrir l'outil, vous pouvez déjà visiter la partie publique du site à l'adresse <http://www.netinvet.eu>. La partie opérationnelle accessible seulement aux membres, donne toute une série d'informations permettant de nouer des partenariats pédagogiques. Dans un premier temps c'est-à-dire en 2012, une douzaine de lycées pour la France pourront rejoindre NETINVET et ainsi entrer en relation avec des écoles de Belgique, Allemagne, Pays-Bas et Espagne.

La Roumanie, le Royaume-Uni et l'Italie, présents dans le projet EURO TRANS LOG rejoindront progressivement NETINVET, réseau destiné à s'étendre largement.

N'hésitez pas à faire connaître votre intérêt pour NETINVET en envoyant un message à l'adresse suivante : contact@netinvet.eu

Thierry LEFEUVRE

Informations institutionnelles

La première université d'été Transport/Logistique organisée conjointement par le Ministère de l'éducation Nationale et l'AFT IFTIM s'est déroulée du 29 au 31 août 2011 à Monchy St Eloi. Elle a rassemblé 120 participants parmi lesquels des professeurs et formateurs, des inspecteurs et conseillers pédagogiques et des chefs d'entreprise.

Quatre grandes problématiques ont rythmé les 3 journées de réflexion, en phase avec les grandes évolutions affectant le secteur du transport et de la logistique, mais aussi en rapport avec les évolutions de nos diplômés :

- ☞ les nouvelles stratégies pour un développement durable dans le domaine des transports et de la logistique ;
- ☞ la gestion de la chaîne logistique, innovations et perspectives ;
- ☞ le management des compétences et la gestion des compétences ;
- ☞ la place de la relation de service et les compétences requises.

Exposés universitaires et interventions de professionnels en amphithéâtre, ateliers plus restreints centrés sur les préoccupations pédagogiques des enseignants ont permis à la fois d'actualiser les connaissances et de préparer leur réinvestissement en classe.

Une trace écrite de cet événement riche et convivial est disponible sous la forme d'actes téléchargeables sur le site du CRM.

La prochaine université d'été organisée par la confédération générale du commerce interentreprises (la CGI) aura lieu du 4 au 6 juillet 2012 à Marseille. Cette université d'été est l'occasion d'aborder les nouvelles problématiques du commerce interentreprises, mais aussi du transport et de la logistique : nouvelles formes de coopération entre entreprises, nouveaux services, innovation et prise en compte du développement durable.

Elle réunira des professionnels de l'entreprise, des universitaires et des enseignants de BTS. Cette année sont conviés les professeurs des spécialités suivantes : commerce international, technico-commercial, négociation et relation clients, et bien entendu transports et prestations logistiques.

Les inscriptions se feront sur un site dédié dont vous aurez prochainement l'adresse, après accord de l'inspection pédagogique régionale. En effet le nombre de places est limité à un enseignant par académie et par spécialité, tous les frais étant pris en charge par la branche professionnelle.



Eric Ogrodzinski nous a quittés fin juillet. Il était l'un des deux webmasters de la filière transport-logistique. Professeur de logistique en région parisienne depuis longtemps, il a travaillé à la rénovation du BEP Transport et du Baccalauréat professionnel Logistique. Homme extrêmement respectable et sympathique, Eric était un professeur de grande qualité apprécié de ses élèves comme de ses collègues. Il nous manque et nous partageons la grande tristesse de sa famille.

Mise en place des nouveaux baccalauréats professionnels 3 ans «Logistique» et «Transport».

Interview réalisée par Philippe CATTET, professeur en baccalauréat professionnel Logistique

Philippe : *Même si la première «promo» de ce nouveau bac pro n'est pas encore sortie, nous pouvons tenter de faire un premier bilan. Quel est votre sentiment général ?*

Fabrice : Pour nos élèves de lycées professionnels, les contenus à enseigner sont plus attractifs que dans les versions précédentes. Je constate également que les activités confiées à nos élèves pendant les stages sont plus abordables pour eux. La traduction, c'est qu'ils sont plus intéressés et donc beaucoup plus impliqués.

Émilie : Point positif, en logistique nous avons la possibilité de faire des activités en entrepôt pédagogique, ce qui permet de mieux préparer les élèves au départ en stage, avec des activités très concrètes.

Autre point positif, les fiches d'activités, supports d'épreuves d'examen, étant très synthétiques, cela évite aux élèves de perdre du temps dans la réalisation de leur dossier professionnel.

Philippe : *Pouvez-vous préciser pour quelles raisons selon vous les élèves s'y retrouvent mieux qu'auparavant ?*

Michelle : Très orientés «profession», les nouveaux contenus facilitent la compréhension des activités confiées aux élèves pendant les PFMP, ils leur donnent du sens. Et à l'inverse, les activités en entreprise confirment les contenus enseignés.

Fabrice : Je peux ajouter que si les contenus des formations sont plus clairs pour les professeurs, ils le sont également pour les tuteurs et pour les familles. Visiblement, l'utilisation d'un vocabulaire compréhensible par tous est plutôt un avantage !

Éric : Les premières semaines de stages permettent une connaissance de base des métiers logistique et transport. Après une véritable mise en situation professionnelle de l'élève, il est possible pour lui d'effectuer un croisement de filière. Ce n'est pas le cas général bien sûr et ce n'est pas toujours simple à réaliser, mais c'est une possibilité et un plus.

Émilie : L'harmonisation des référentiels dans leur forme sur l'ensemble ou presque de la filière est un avantage certain pour faciliter une poursuite d'étude...

Philippe : *Et quels sont les plus grands changements pour vous en tant que professeurs ?*

Fabrice : A vrai dire on manque encore de recul, mais avec des référentiels beaucoup plus clairs, nous pouvons aisément trouver des «marges de liberté» dans nos enseignements, ce qui permet notamment d'aller plus loin avec certains élèves qui méritent d'être valorisés et ainsi leur proposer des progressions préparant la poursuite d'étude en BTS Transport et prestations logistiques par exemple.

Michelle : Je constate que les contenus sont plus légers. Ils sont donc plus digests pour les élèves. C'est intéressant pour nous. Même si de nombreuses choses ont été soustraites, par rapport à ce que nous connaissions précédemment, nous avons une vraie liberté pédagogique pour un enseignement très proche de la réalité professionnelle, avec des moyens modernes, et en phase avec une profession en mutation constante.

Fabrice : Tout n'est pas simple. Même si l'implication de la profession est plus importante avec 22 semaines de PFMP, nous avons du mal à trouver des lieux de stages. Et c'est une réalité délicate surtout pour les plus jeunes.

Philippe : *Et en ce qui concerne l'évaluation ?*

Michelle : L'évaluation intermédiaire passée au troisième semestre est une bonne chose. Elle évite les décrochages et reste une bonne «carotte» dans un cursus de trois ans.

Éric : Le livret des compétences est une bonne chose. Facile à comprendre par les différents partenaires, il est d'un usage simple et facilement utilisable par les élèves, pour justifier par exemple vis-à-vis d'un employeur futur les différentes compétences acquises.

Les épreuves professionnelles avec les fiches, sont plus simples à appréhender pour les élèves que l'ancien dossier qui était souvent une création du prof plutôt que de l'élève.

Michelle : Un petit bémol pourtant, avec le temps passé en CCF à évaluer les différentes situations...

Philippe CATTET



Le Havre : guide du port

Un outil professionnel pratique. Le Grand port maritime du Havre publie son premier guide. Il concentre les informations pratiques : réglementations, procédures, conseils, services proposés lors des escales. Le guide permet d'avoir une vision d'ensemble des acteurs participant à l'activité du port, d'avoir des informations sur les procédures lors des escales, sur la sécurité et la sûreté, la manutention des marchandises, ...

Le Guide du port est consultable et téléchargeable sur le site www.havre-port.fr

Le 44 tonnes autorisé sous conditions (suite)

Les modalités de l'autorisation de circuler à 44 tonnes ont été revues.

Modifiant l'arrêté ministériel du 17 janvier 2011 «relatif au poids total roulant autorisé des véhicules terrestres à moteur (...)» (voir votre Bulletin des transports et de la logistique n° 169, février 2011 et newsletter n°1), un arrêté du 4 août 2011 prolonge l'autorisation de circuler à 44 tonnes des véhicules conformes aux normes environnementales Euro III et Euro IV.

Le port de LILLE offre son site à la logistique urbaine

Rationalisation du dernier kilomètre

Le port de Lille se trouve à proximité de l'hypercentre de Lille et borde la Deule, rivière navigable par des bateaux de moyen gabarit. La Deule mène à Dunkerque d'un côté et à la Belgique de l'autre, jusqu'à Anvers par l'Escaut. Au sud de l'agglomération, elle permettra la connexion avec le canal Seine-Nord Europe. Le port est relié au fer et à la route. D'où l'idée d'y créer un centre multimodal de distribution urbaine (CMDU). Les marchandises y arriveraient en masse par voie d'eau et par train, de préférence. Leur acheminement en ville auprès des commerçants serait mutualisé et assuré par des transports «doux», par exemple des camionnettes électriques. La reverse logistique (retours) pourrait prendre le chemin inverse. Emballages, déchets et invendus seraient centralisés sur le CMDU puis redirigés vers des sites de valorisation. Cela permettrait d'optimiser les livraisons en centre ville, puisque livrer devient de plus en plus compliqué avec les restrictions d'horaires, de tonnage et du nombre de places de stationnement.

Logistique magazine

Abonnement gratuit

«SupplyChain Magazine» est un mensuel consacré, comme son nom l'indique, aux problématiques de la gestion de la chaîne logistique globale. De nombreux dossiers très bien documentés permettent d'illustrer des points du référentiel aussi bien en baccalauréat professionnel qu'en BTS TPL. Trois numéros ont attiré notre attention :

- ☞ le n°54 de juin 2011 avec un dossier sur la logistique du e-commerce ;
- ☞ le n°56 d'août 2011 avec deux dossiers. Le premier sur la supply chain de la pharmacie. Le second sur les TMS (Transport Management System)
- ☞ le n°57 de septembre 2011 avec un dossier management sur la motivation des salariés, un dossier sur le multimodal, un dossier sur les ERP.

Le magazine est consultable gratuitement sur le site. Vous pouvez également recevoir gratuitement la version papier.

www.SupplyChainMagazine.fr

Ouvrage



À partir de l'observation générale d'un grand nombre d'entreprises et de l'étude approfondie de cas concrets, Philippe-Pierre Dornier et Michel Fender dressent un état des lieux et des enjeux de la logistique et du Supply Chain Management. Ils analysent les différentes composantes de la logistique et du Supply Chain Management ainsi que ses évolutions actuelles, qu'il s'agisse des logistiques industrielles ou des logistiques de distribution : délocalisation, externalisation, spécialisation des unités de production, post et pré-manufacturing, prise en compte du développement durable, évolution des stratégies commerciales des distributeurs...

Au-delà de ces concepts et cas pratiques, vous trouverez à chaque fin de chapitre une sitographie fort riche et détaillée.

La logistique globale et le Supply Chain Management : Enjeux - Principes - Exemples
Editions Eyrolles.

Dernière mise à jour : juin 2011

Nouveauté dans les permis de conduire

JORF n°0261 du 10 novembre 2011
DECRET n° 2011-1475
du 9 novembre 2011

Le décret instaure de nouvelles catégories de permis de conduire, principalement pour la conduite des véhicules à deux roues ainsi que des véhicules destinés au transport de personnes ou de marchandises. Il renforce enfin le principe de l'accès progressif des conducteurs à certains véhicules du fait de leur puissance, de leur poids et de l'utilisation qui en est attendue, en modifiant les critères d'âge et en prenant en compte de manière accrue l'expérience des conducteurs.



Que faire de ses palettes à recycler ?

<http://recyclageco.canalblog.com/tag/palette>



<http://debricole.free.fr/htfr/0001.htm>



Nouveauté : chariots articulés pour allées très étroites

Le nouveau chariot de capacité 1,5 tonne peut travailler dans des allées de 1 600 à 1 800 mm avec des palettes euro et une articulation de 220° de la partie avant. Doté d'un châssis dont la conception permet une circulation plus aisée et plus sûre dans les virages, il peut être utilisé en intérieur comme en extérieur. Il est équipé d'un toit de protection à grande visibilité, et d'un moteur de traction asynchrone placé à l'arrière. La batterie est interchangeable sans outil particulier et dans un minimum de temps. Ce chariot peut faire demi-tour dans des allées de 3 100 mm avec des palettes 1 100 x 1 200.

Interfaces logistique 05_06/2011



Film de calage à coussin d'air entièrement recyclable

Ce nouveau film de protection à coussin d'air offre une résistance élevée aux chocs tout en respectant l'environnement : il ne contient pas de produits toxiques ou dangereux, ni de métaux lourds. Réutilisable et recyclable à 100 %, il se compose d'au moins 12 % de polyéthylène haute densité (HDPE) issu du recyclage des déchets ménagers. Dès que le produit a atteint la fin de sa durée de vie, il peut être revalorisé ou brûlé pour la récupération d'énergie. L'utilisation d'un matériau recyclé permet de réduire de 10 % les émissions de carbone. Contrairement à un film à bulles classique, ce film n'éclate pas en cas de choc : la technologie de transfert d'air permet à l'air de se déplacer entre les cellules, ce qui procure un amorti et une protection accrue.

Il est adapté à la protection des produits volumineux. Son poids réduit, son faible encombrement et son ergonomie diminuent les frais de transport, de stockage et de manutention.

Interfaces logistique

Protocole de sécurité

Le bulletin des transports et de la logistique n°3361 du 18/04/11 présente sous forme de questions, les grands principes du protocole de sécurité : définition, champs d'application, protocole et sous-traitance, Un tableau récapitule également les principales décisions de justice en cas de non respect de la législation.

Guideurs :

Une nouvelle profession pour le transport exceptionnel

Depuis le 1er novembre, les convois exceptionnels de 3ème catégorie ne seront plus escortés par les forces de l'ordre. Le guideur a un rôle de prévention, d'information et d'ouverture de la route. La voiture pilote a plus un rôle d'assistance et d'information destiné aux conducteurs. Il s'agit donc de deux métiers complémentaires.

Une offre privée se met en place avec le recrutement d'anciens gendarmes ou CRS et la création de formations spécifiques comme par exemple l'AFT-Iftim. (Attestation de formation professionnelle d'accompagnement de transport exceptionnel, véhicule de guidage)

Ouvrage



La prestation logistique prend une importance grandissante en Europe, en Amérique du Nord, en Asie et, plus récemment, en Afrique du Nord et en Amérique du Sud.

Omniprésents dans le management des flux physiques et d'informations, depuis les usines des fournisseurs jusqu'aux linéaires des magasins, en passant par les unités d'assemblage, les PSL les plus performants n'ont cessé d'élargir leur offre de services à valeur ajoutée.

C'est cette réalité méconnue, véritable *terra incognita* pour le consommateur, et pourtant essentielle, qui est traitée de manière systématique et originale dans cet ouvrage. Celui-ci se consacre exclusivement à la prestation logistique, il intègre un très grand nombre d'illustrations et de cas d'entreprises. Il présente en particulier un cas d'entreprise sur le prestataire Géodis qui peut être utilisé, en lien avec le site internet www.geodis.fr/, pour illustrer l'offre de transport et de prestations logistiques.

*Les prestations logistiques :
Origines, enjeux et perspectives.
Editions EMS - Les essentiels de la gestion.
Mars 2011*

Cartothèque

Voici des sites qui vous permettront de télécharger gratuitement des cartes ou fonds de cartes pour illustrer vos présentations :

☞ Fond de cartes :

histgeo.ac-aix-marseille.fr/carto/
hist-geo.com/Fonds-de-cartes.php

☞ Site de la documentation française
www.ladocumentationfrancaise.fr

☞ Site de l'ISEMAR : site extrêmement riche sur le transport maritime. Les notes de synthèse qu'il propose régulièrement sont complètes mais très accessibles. De nombreuses cartes en lien avec le transport maritime sont disponibles sur le site www.isemar.asso.fr/fr/institut/accueil.php.

D'autre part, des interventions ponctuelles sont possibles sur demande.

Paquet routier

Obligation de disposer d'un établissement

Le règlement n° 1071/2009 introduit une nouvelle condition à remplir pour l'accès à la profession, à savoir la condition d'établissement, en plus de l'honorabilité professionnelle, de la capacité financière et de la capacité professionnelle.

Cette nouvelle disposition prévoit l'obligation, pour chaque entreprise de transport routier inscrite au registre des transporteurs tenu par le préfet de la région concernée (DREAL), de disposer en France d'un local administratif contenant l'ensemble des documents devant être présentés lors d'un contrôle en entreprise, notamment les lettres de voitures et les données des chronotachygraphes...

Lire la suite :

www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PAQUET_ROUTIER-2.pdf



Maritime

Chaque année, BRS publie un état des lieux très complet du transport maritime dans le monde. Il est téléchargeable en français ou en anglais à l'adresse suivante :

<http://www.brs-paris.com/index.php?page=annualreview>

En complément, le TOP 100 des opérateurs de transport maritime, actualisé régulièrement, est disponible sur le site <http://www.alphaliner.com/top100/index.php>

Enfin, pour vos plans de chargement de conteneurs 20' ou 40', vous pouvez consulter le site <http://www.oocl.com/eng/ourservices/containers/Pages/stuffingplan.aspx>

Le saviez-vous ?

Reprise de Mory : les jeux sont faits
Caravelle reprend Mory Team, le numéro 2 de la messagerie en France, et ID Logistics la quasi-totalité du pôle logistique, Mory Logidis. Les autres activités de transport vont au groupe Zamenhof.
Lire la suite de l'article sur <http://www.lesechos.fr>